

Projet PÉDAGOGIQUE

Temps méridien
Ecole élémentaire du Centre



Ecole élémentaire
2 places de la
Mairie,
78930, Guerville
01.30.42.63.29

ALSH Les juliennes
14 rue Pasteur,
78930, Guerville
01.30.42.66.01

I. Présentation de la ville

La commune de Guerville se trouve au bord de la Seine, à environ sept kilomètres au sud-est de Mantes-la-Jolie. Cette commune rurale est voisine de l'agglomération de Mantes-la-Jolie et possède une riche histoire s'étendant sur plusieurs siècles.

Au XVI^e siècle, les moines prennent possession du village, laissant une empreinte durable. Guerville s'est ensuite développée principalement autour de l'agriculture, s'intégrant harmonieusement dans son paysage vallonné et boisé.

Aujourd'hui, Guerville allie charme rural et modernité, offrant un cadre de vie paisible tout en étant proche de grandes villes comme Paris. Elle fait partie de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise depuis 2016.

La ville est composée de 2 052 habitants en 2023. (Source : Insee)

II. Histoire de l'urbanisation de Guerville

Guerville, une commune située en France, a connu une urbanisation progressive au fil des décennies. Initialement un village rural, son développement a été marqué par une augmentation de la population et une expansion des infrastructures. Cette urbanisation s'est traduite par la construction de nouvelles habitations, d'équipements publics et de commerces, attirant des familles cherchant un cadre de vie paisible à proximité des grandes villes.

Les défis liés à cette urbanisation incluent la gestion de l'espace, la préservation de l'environnement et l'amélioration des transports. Les autorités locales s'efforcent de concilier développement économique et qualité de vie pour les habitants, tout en intégrant des projets de durabilité. Ainsi, Guerville évolue en un lieu dynamique qui reflète les tendances contemporaines de l'urbanisation tout en préservant son caractère rural.

Les infrastructures du territoire :

La commune possède diverses infrastructures sur son territoire :

- La mairie
- Deux écoles (une élémentaire, une maternelle)
- Un accueil collectif de mineur
- Une bibliothèque
- Une maison de santé
- Des parcs et espaces verts
- Des équipements sportifs
- Une salle polyvalente
- Divers commerces (Coccimarket, boulangerie...)

Nos partenaires :

Plusieurs partenaires interviennent dans le bon fonctionnement de la structure et l'organisation des activités de l'ALSH :

- **La société de restauration collective** : Yvelines Restauration.
- **Les partenaires financiers** : le SDJES, la CAF et les familles.
- **Les collaborateurs familiaux de la commune** : les services municipaux de la commune, les associations sportives et culturelles, le CCAS, la boulangerie, Coccimarket.

III. Présentation de la structure

L'école du Centre accueille les enfants âgés de six à douze ans. Cet établissement public accueille cinq classes, qui font partie de la circonscription d'inspection du 1er degré de Mantes-la-Jolie et de l'Académie de Versailles. Elle est placée sous la responsabilité de l'Éducation Nationale pour le temps scolaire et de la commune pour le temps méridien.

Le service de la restauration scolaire et le temps méridien sont organisés par la municipalité. Ils permettent aux enfants de bénéficier d'un repas équilibré grâce à notre prestataire Yvelines restauration ainsi que d'un temps d'animation organisé par les animateurs.

Les différents partenaires participant au bon fonctionnement du temps méridien sont :

- La mairie
- La direction de l'école, les enseignants
- Les animateurs
- Le personnel de restauration
- Les familles

L'ensemble de ces acteurs œuvre quotidiennement afin d'assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants.

IV. Présentation du temps méridien

Le temps méridien correspond à la pause située entre les deux demi-journées de classe. Il constitue un véritable temps éducatif durant lequel les enfants peuvent se restaurer, se reposer, participer à des activités et apprendre à vivre ensemble.

L'organisation de ce temps tient compte du rythme de chaque enfant.

V. Caractéristique du public accueilli

L'école élémentaire accueille des enfants âgés de **6 à 12 ans**. Cette période est marquée par des progrès importants dans leur développement physique, intellectuel, affectif et social. Les enfants gagnent progressivement en autonomie, développent leurs compétences scolaires et apprennent à mieux interagir avec les autres.

Développement physique : les enfants poursuivent leur croissance et améliorent leurs capacités motrices. Leur coordination, leur équilibre, leur précision et leur endurance se développent grâce aux activités sportives, aux jeux collectifs et aux activités manuelles. Ils deviennent également plus autonomes dans les gestes de la vie quotidienne.

Développement intellectuel et affectif : les enfants développent leur pensée logique, leur capacité de raisonnement et leur esprit critique. Ils acquièrent et consolident les apprentissages fondamentaux tels que la lecture, l'écriture et les mathématiques. Leur mémoire, leur attention et leurs capacités de résolution de problèmes s'améliorent progressivement. Sur le plan affectif, ils construisent leur estime de soi, apprennent à mieux gérer leurs émotions et développent leur sens des responsabilités. Ils recherchent également la reconnaissance de leurs réussites.

Développement social : les relations avec les camarades prennent une place importante. Les enfants apprennent à coopérer, à respecter les règles de vie collective, à résoudre les conflits et à travailler en équipe. Ils développent leur empathie, leur sens de la justice et leur capacité à communiquer, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à un groupe.

VI. Les objectifs pédagogiques

Grands axes du projet éducatif de la commune	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens correspondants
Favoriser la réussite éducative de tous les enfants	Favoriser l'épanouissement et la réussite éducative de chaque enfant en proposant un accueil bienveillant, inclusif et adapté à ses besoins.	- Développer l'autonomie des enfants dans les gestes du quotidien (débarrassage, hygiène, rangement...). - Permettre aux enfants de choisir leurs temps de détente (jeux calmes, lecture, activités libres ou temps de repos) dans le respect du fonctionnement du service. - Encourager l'expression des enfants sur la vie du temps méridien et favoriser un climat de confiance.	- Être disponible et à l'écoute des enfants tout au long du temps méridien. - Organiser des temps d'échanges informels avec les animateurs. - Recueillir les envies et les propositions des enfants afin d'adapter les animations lorsque cela est possible.
Sensibiliser à l'environnement et au développement durable Développer la citoyenneté et la participation locale	Favoriser la découverte, la protection et le respect de l'environnement à travers des activités éducatives et ludiques.	- Accompagner les enfants dans l'adoption de gestes écoresponsables pendant le repas (limitation du gaspillage alimentaire, tri des déchets, économies d'eau). - Valoriser le respect du matériel, des espaces communs et du cadre de vie. - Proposer de courtes animations ou défis autour du développement durable adaptés au temps méridien.	- Responsabiliser les enfants dans le rangement des jeux et du matériel. - Sensibiliser au respect des locaux, du mobilier et des espaces extérieurs. - Associer les enfants au maintien d'un cadre agréable.
Transmettre la mémoire et l'identité locale	Sensibiliser les enfants à la mémoire et à l'identité locale en leur faisant découvrir le patrimoine historique, culturel et naturel de leur commune.	- Valoriser les échanges entre enfants et adultes autour de l'histoire et des particularités de la commune. - Faire découvrir les richesses du territoire à travers des supports ludiques (jeux, expositions, affichages, énigmes ou mini-défis) adaptés au temps méridien.	- Favoriser les discussions autour des événements de la commune. - Proposer des activités courtes adaptées au temps méridien (quiz, jeux d'observation, défis culturels).

VII. Fonctionnement du temps méridien (journée type)

11h25 : Arrivée des 4 animatrices.

11h30 : 1 animatrice utilise la tablette pour appeler les enfants du premier service / 1 animatrice accueille les enfants dans le réfectoire et gère les entrées / 2 animatrices assurent la sécurité des enfants dans la cour.

11h30 – 12h10 : Premier service

Pendant le premier service, les 3 animatrices organisent le temps méridien selon les besoins en utilisant la salle d'activité ou la cour. Elles proposent des activités en lien avec des projets d'activités, avec le projet de l'école ou en fonction des envies/besoins des enfants.

12h10 : Fin du premier service et sortie des enfants du réfectoire.

12h15 – 12h30 : Tous les enfants sont dans la cour avec les 4 animatrices.

12h30 : Appel des enfants du deuxième service à l'aide de la tablette / Entrée des enfants au réfectoire et sécurité des enfants dans la cour comme à 11h30.

12h30 – 13h10 : Deuxième service

Pendant le deuxième service, les 3 animatrices organisent le temps méridien selon les besoins en utilisant la salle d'activité ou la cour. Elles proposent des activités en lien avec des projets d'activités, avec le projet de l'école ou en fonction des envies/besoins des enfants.

13h10 : Fin du deuxième service, tous les enfants sont dans la cour avec les 4 animatrices.

13h20 : Ouverture du portail pour l'accueil des enfants externes. Transmission, à l'équipe enseignante, des informations et des événements survenus pendant le temps méridien.

13h25 : Départ des animatrices.

VIII. Le rôle de l'équipe d'animation

Les animateurs ont pour missions :

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective du public
- D'être ponctuels
- De montrer du dynamisme et de la motivation
- De prendre des initiatives individuelles ou groupales
- D'organiser et de se donner les moyens de réaliser et d'atteindre les objectifs énoncés
- De se répartir les tâches et se donner des moyens de contrôle
- D'être solidaires
- De s'adapter et de respecter sa programmation dans le temps et sa réalisation
- D'être aptes à créer un climat de détente et de conserver des relations toujours agréables (politesse envers les différents publics...)
- De rester cohérents et en phase avec le projet pédagogique
- De favoriser au cours de la journée l'échange, la remise en question et l'évaluation
- D'être à l'écoute des enfants

- De mener des réunions pédagogiques sur des thèmes particuliers
- De remplir le cahier d'infirmerie en cas de blessures et d'en informer le directeur
- De ranger à sa place le matériel et s'assurer du soin de chacun
- De vérifier les stocks de matériel avant les réunions de planning et avant chaque commande
- De respecter à tout moment le cadre défini par la législation en matière de sécurité et d'hygiène
- D'entretenir des relations de confiance avec les familles et conserver un devoir de réserve sur les informations recueillies
- D'être disponibles pour accueillir les parents et les enfants

Le relationnel animateur/enfant :

Nous mettons un accent fort sur la convivialité et les échanges entre individus, avec des animateurs présents tout au long de la journée, adoptant une attitude exemplaire comme relais éducatif. Il est crucial d'être à l'écoute des enfants et des jeunes pour répondre à leurs besoins. L'utilisation des téléphones est limitée aux pauses ou situations d'urgence, tout comme la musique, qui doit être appropriée.

Les animateurs s'efforcent de maintenir un langage respectueux et adapté au public pour favoriser un climat détendu. Pour les 3-10 ans, ils restent proches des enfants et s'engagent dans des échanges informels, soutenant et valorisant les enfants.

Les sanctions doivent être proportionnelles et éducatives, basées sur la compréhension de l'acte commis. En cas de conflit, il est essentiel d'écouter les deux parties pour trouver une solution par le dialogue. Nous nous réservons le droit d'exclure un enfant ou un jeune en cas de comportement dangereux.

IX. Les modalités d'évaluation

Rappel des objectifs opérationnels	Résultats attendus	Rappel des actions	Critères d'évaluation :	Outils d'évaluation
- Développer l'autonomie des enfants dans les gestes du quotidien (débarrassage, hygiène, rangement...). - Permettre aux enfants de choisir leurs temps de détente (jeux calmes, lecture, activités libres ou temps de repos) dans le respect du fonctionnement du service. - Encourager l'expression des enfants sur la vie du temps méridien et de favoriser un climat de confiance.	-Les enfants seront capable de débarrasser leurs tables en toute autonomie -Les enfants s'exprimeront librement lors des temps d'échange -Les enfants seront demandeurs d'activités	-Être disponible et à l'écoute des enfants tout au long du temps méridien. - Organiser des temps d'échange informels avec les animateurs. - Recueillir les envies et les propositions des enfants afin d'adapter les animations lorsque cela est possible.	Quantitatifs : - Le nombre d'enfants qui débarrasseront en autonomie - Le nombre d'enfants prenant la parole lors des moments d'échanges en groupe. Qualitatifs : - Qualité des échanges avec les enfants. - Enthousiasme des enfants à participer au débarrassage des tables ...	- Bilan entre animateurs lors des temps de réunion - Observations - Retours des enfants
- Accompagner les enfants dans l'adoption de gestes écoresponsables pendant le repas (limitation du gaspillage alimentaire, tri des déchets, économies d'eau). -Valoriser le respect du matériel, des espaces communs et du cadre de vie. - Proposer de courtes animations ou défis autour du développement durable adaptés au temps méridien.	-Les enfants feront attention au matériel -Les enfants sauront expliquer ce qu'est le développement durable -Les enfants adopteront les gestes écoresponsables	- Responsabiliser les enfants dans le rangement des jeux et du matériel. - Sensibiliser au respect des locaux, du mobilier et des espaces extérieurs. - Associer les enfants au maintien d'un cadre agréable.	Quantitatifs : - Nombre d'enfants intéressés par les activités - Nombre d'enfants utilisant les gestes écoresponsables -Nombre de matériel cassé (verres...) Qualitatifs : - Retour sur les connaissances que les enfants ont acquises	-Retour des enfants à l'oral -Observations -Bilan entre animateurs lors des temps de réunion
-Valoriser les échanges entre enfants et adultes autour de l'histoire et des particularités de la commune. - Faire découvrir les richesses du territoire à travers des supports ludiques (jeux, affichages, énigmes ou mini-défis) adaptés au temps méridien.	-Les enfants pourront raconter des anecdotes sur l'histoire de Guerville	-Favoriser les discussions autour des événements de la commune. - Proposer des activités courtes adaptées au temps méridien (quiz, jeux d'observation, défis culturels).	Quantitatifs : - Nombre d'enfants intéressés par les activités - Nombre d'enfants ayant découvert leur commune Qualitatifs : - Implication et enthousiasme des enfants lors des activités	-Retour des enfants à l'oral -Observations - Bilan entre animateurs lors des temps de réunion

